

NOTE AUX FAMILLES

Adhésion au Foyer Socio-Educatif

J'attire votre attention sur le rôle du Foyer qui :

- prend à sa charge l'achat de matériel destiné à la détente des collégiens et au bon fonctionnement des Clubs (jeux de société, ballons de basket-ball, guitares...)
- participe au financement d'activités culturelles (cinéma, théâtre, rencontres d'auteurs ou d'artistes...) et aux sorties pédagogiques.

Le Foyer est donc l'élément indispensable au fonctionnement du Collège car il permet de poursuivre les efforts d'ouverture sur le monde extérieur et d'offrir à tous les élèves les meilleures conditions d'accueil.

L'adhésion n'est pas obligatoire (sauf si l'élève participe à un Club). Cependant, nous sommes toujours très sollicités et nous espérons que vous voudrez bien adhérer au Foyer.

Montant des adhésions pour l'année 2025-2026 :

Pour 1 élève.....	5.00 €
Pour 2 élèves d'une même famille.....	7.00 €
Pour 3 élèves d'une même famille.....	9.00 €
Pour 4 élèves d'une même famille.....	10.00 €

► L'adhésion est à remettre avec le dossier d'inscription ou de réinscription en juin 2026.

Vous pouvez :

- faire un chèque à l'ordre du FOYER SOCIO-EDUCATIF du COLLEGE A. ALBERT qui sera déposé en banque en septembre (merci de noter le nom/prénom/classe de votre/vos enfant-s au verso)
- pour un règlement en espèces, celui-ci se fera à la rentrée de septembre auprès de la Présidente du FSE.

La Présidente

► COUPON D'ADHESION ci-dessous à remettre à l'inscription ou réinscription

Adhésion au FOYER SOCIO-EDUCATIF 2026 - 2027

☐ Mme. ☐ M. Nom :

☐ mère ☐ père ☐ autre :

de l'élève : Nom : Prénom : Classe :

de l'élève : Nom : Prénom : Classe :

de l'élève : Nom : Prénom : Classe :

de l'élève : Nom : Prénom : Classe :

☐ adhère(nt) au Foyer Socio-Educatif du Collège

✂ ☐ Je joins un règlement de € par CHEQUE à l'ordre du FOYER SOCIO-EDUCATIF du COLLEGE A. ALBERT

✂ ☐ Je m'engage à effectuer le règlement de € en ESPECES à la rentrée de septembre

Date :

Signature(s) :